

# **VIème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES**

*KINSHASA, du 08 au 11 NOVEMBRE 2010*



## **DISCOURS BILAN**

**Son Excellence Monsieur Emmanuel BIZOT**  
**Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République**  
**Centrafricaine,**  
**Président en exercice de la Commission des**  
**Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)**

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République Démocratique du Congo,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres en charge des Forêts et Ministres en charge de l'Environnement de l'Afrique Centrale,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques,**

**Monsieur le Gouverneur de la ville de Kinshasa,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires au développement**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations sous régionales, régionales et internationales,**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Je voudrais tout d'abord au nom de la COMIFAC et au mien propre, remercier Son Excellence Adolphe MOZITO, Premier Ministre de la République Démocratique du Congo, de l'honneur qu'il a bien voulu faire à notre Institution en acceptant de présider personnellement, malgré ses lourdes responsabilités, la cérémonie d'ouverture de cette 6<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC.**

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre,**

**Votre présence témoigne de l'intérêt particulier que la République Démocratique du Congo sous la très haute impulsion de Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, Chef de l'Etat, accorde à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes du Bassin du Congo.**

**Je voudrais également, au nom du Gouvernement de mon pays, que dirige son Excellence Faustin Archange TOUADERA, Premier Ministre Chef du Gouvernement, sous la très haute clairvoyance de Son Excellence François BOZIZE YANGOUVOUNDA, Président de la République, Chef de l'Etat, ainsi qu'au nom de toutes les délégations ayant fait le déplacement de Kinshasa, remercier le Gouvernement et le peuple frère de la République Démocratique du Congo pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé.**

**En tant que Président en exercice de la COMIFAC, je voudrais enfin souhaiter la bienvenue en République Démocratique du Congo à toutes les délégations ici présentes.**

**Mesdames et Messieurs, Distingués invités,**

**La 5<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres qui s'était tenue à Bangui en septembre 2008 a été marquée par le passage de la Présidence en exercice de cette Institution sous régionale de la Guinée Equatoriale à la République Centrafricaine.**

**Les Présidences précédentes, celles du Congo, du Gabon et de la Guinée Equatoriale, ont abattu un travail appréciable pour faire de la COMIFAC une organisation internationale crédible sur laquelle nous pouvons désormais compter pour faire entendre la voix de notre sous-région dans le dialogue international sur les forêts et l'environnement.**

**La République Centrafricaine, qui avait pris le relais, s'était proposé de mener des actions dans le sens de la continuité des précédentes présidences, suivant l'esprit du Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale qui précise le mandat du Président en exercice et celui du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.**

**Pour baliser le chemin parcouru pendant les deux dernières années, nous avons établi, comme à l'accoutumé, une feuille de route pour guider nos actions.**

**En plus de ce que cette feuille de route a été très ambitieuse, il convient de considérer les grandes préoccupations de l'heure tels, le changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre, la pauvreté...qui ont marqué toute notre planète terre au cours de ces dernières périodes et pour lesquelles, les pays de l'espace COMIFAC devaient comme ceux des autres régions au monde, se mobiliser pour faire entendre leurs voix dans les diverses rencontres internationales afin d'arriver à des solutions qui pourraient réduire les effets néfastes de ces fléaux.**

**En prenant le relais de la Guinée Equatoriale en septembre 2008, la présidence centrafricaine a focalisé son mandat sur les axes stratégiques suivants :**

- Le renforcement institutionnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des coordinations nationales.**
- L'amélioration de la gouvernance forestière et la gestion durable des forêts.**
- La mise en œuvre des conventions internationales environnementales majeures ratifiées dans la sous région.**
- Le mécanisme de financement autonome de la COMIFAC et autres mécanismes innovants de financement du plan de convergence.**
- La réforme et le renforcement des institutions sous-régionales partenaires de la COMIFAC.**
- La préparation et l'organisation du 3<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat de l'Afrique Centrale marquant le dixième anniversaire de la Déclaration de Yaoundé.**

**Avant d'aborder quelques grandes lignes des réalisations faites durant notre mandat, permettez-moi de remercier de tout cœur les Ministres en charge des Forêts et de l'Environnement des pays membres de la COMIFAC ici présents, qui m'ont soutenu dans les nombreux débats souvent assez contradictoires que nous avons eus durant nos sessions ministérielles.**

**Ils ont ainsi pleinement contribué aux actions menées au cours de notre présidence à travers leur volonté de faire de notre institution, une organisation au sein de laquelle, l'esprit de solidarité, de franche concertation et d'union, s'est placé au-dessus de toutes autres considérations.**

**Grâce à tous ces apports, l'Afrique Centrale avec la COMIFAC pourrait désormais servir de modèle pour les questions de conservation et de gestion durable des écosystèmes.**

**Messieurs les Ministres et Chers frères, je vous dis une fois de plus merci pour toutes vos contributions sans lesquelles notre mandat n'aurait pas abouti aux résultats dont les grandes lignes sont présentées ci-après.**

**Ces remerciements vont également à l'endroit des partenaires au développement qui ont apporté des appuis financiers et des expertises assez substantiels pour la mise en œuvre de certaines activités prévues dans le plan de travail de la COMIFAC ainsi qu'au plan de convergence. Je citerais particulièrement la République Fédérale d'Allemagne, la France, la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Mécanisme Mondial, la Belgique, le Japon...**

**Que ceux qui ne sont pas cités soient également remerciés.**

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,**

**Concernant l'axe relatif au renforcement institutionnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des Coordinations Nationales, nous avons veillé à ce que les statuts et règlements intérieurs du Secrétariat Exécutif adoptés par le Conseil des Ministres puisse guider son fonctionnement par la mise en œuvre de son mandat.**

**A cet égard, au cours de la période 2009 et 2010, le changement important enregistré au niveau des ressources humaines du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été le renouvellement de l'ensemble du personnel statutaire : le Secrétaire Exécutif, le Secrétaire Exécutif Adjoint Coordonnateur Technique et le Directeur Administratif et Financier. Ce renouvellement avait été décidé par la Conférence des Ministres au cours de la session extraordinaire tenue à Brazzaville en République du Congo en octobre 2008. Les nouveaux responsables avaient tous pris leurs fonctions en fin 2008.**

**Les retards accusés dans la mise en exécution des décisions de la session extraordinaire des Ministres relatives au recrutement pour**

**les nouveaux postes d'experts, se sont également répercutés dans la mise en application des nouveaux statuts et du règlement intérieur qui ont été adoptés par les Ministres en octobre 2008.**

**C'est au mois de février 2010 que ces nouvelles dispositions statutaires ont été mises en vigueur à cause des impacts financiers conséquents du reclassement du personnel d'appui décidés par la session ministérielle.**

**Dans le cadre du processus de mise en place des produits de réforme de la CEFDHAC, et faisant suite aux recommandations de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC tenue en novembre 2007 à Libreville, l'UICN a été mandatée par la COMIFAC pour faciliter l'organisation des Fora Nationaux avec l'appui financier de la GTZ. Dans un premier temps, ces Foras Nationaux ont été organisés dans neuf pays de la sous-région entre novembre et décembre 2008.**

**En mars 2010, le Cameroun a également organisé son Forum National.**

**En plus de ces fora nationaux, l'UICN a également facilité sous l'égide de la COMIFAC, l'organisation des Assemblées Générales de deux réseaux spécialisés de la CEFDHAC, avec l'appui financier de la GTZ. Il s'agit des Assemblées Générales du Réseau des Populations Autochtones et Locales d'Afrique Centrale et du Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale (REJEFAC) tenues en octobre 2008 respectivement à Kinshasa et à Douala.**



**L'axe portant sur le mécanisme de financement autonome de la COMIFAC et les institutions partenaires ainsi que les autres mécanismes innovants de financement du plan de convergence nous ont préoccupé au plus haut niveau. Beaucoup d'énergies ont été consacrées pour cette cause.**

**En effet, La COMIFAC pendant plusieurs années n'a cessé de voir ses ressources financières propres diminuer du fait des retards et du non versement des contributions égalitaires. Cet état de fait a mis l'institution dans une situation de trésorerie très difficile. Les impayées des contributions des pays ont régulièrement augmenté depuis des années.**

**Quelques pays méritent d'être félicités pour les efforts accomplis durant cette période critique, à travers le versement de la grande partie de leurs arriérés de contributions ou de la totalité de leurs contributions des exercices 2009 - 2010. En dépit de cette évolution positive du recouvrement des contributions, la situation des ressources financières de la COMIFAC reste assez préoccupante.**

**En 2005, lors du 2<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'État d'Afrique Centrale sur la gestion durable des ressources forestières tenu à Brazzaville, les grandes décisions qui avaient été prises furent la signature du Traité relatif à la conservation et la gestion durable des**

**écosystèmes d'Afrique Centrale et instituant la COMIFAC, et l'adoption du Plan de Convergence.**

**Les Chefs d'État avaient donné des instructions aux Ministres des Finances et du Budget, et aux Ministres en charge des Forêts pour la mise en place d'un mécanisme de financement durable du Plan de Convergence et de la COMIFAC.**

**Depuis lors, plusieurs actions ont été entreprises en vue de la mise en application de ces instructions. C'est ainsi qu'au cours de la 5<sup>ème</sup> Session Ministérielle ordinaire de la COMIFAC et de la Session Extraordinaire, respectivement de septembre 2008 à Bangui et d'octobre 2008 à Brazzaville, il avait été demandé au « Président en exercice de la COMIFAC de se concerter avec le Secrétaire Général de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), afin de trouver une solution au problème de financement sécurisé de la COMIFAC et des Institutions partenaires ».**

**Faisant suite à cette instruction des Ministres, nous avons tenu plus de trois réunions ici même à Kinshasa au cours desquelles le problème de financement de la COMIFAC et des Institutions Partenaires a été évoqué. La première en mars 2009, a regroupé le Président en exercice de la COMIFAC, le Ministre de l'Économie Forestière du Congo, le Secrétaire Général de la CEEAC et le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.**

**Les deux autres fois où nous avons abordé ce problème furent au cours de la réunion de préparation de la position commune des pays de l'espace CEEAC-COMIFAC en prélude à la Conférence de Copenhague d'une part, et à la Conférence des Ministres des finances et des Ministres du Plan des pays de la CEEAC avant le Sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC en décembre 2009, d'autre part.**

**L'on retiendra que la question de financement au cours de ces deux dernières réunions a porté plus particulièrement sur la situation de la CEEAC et de la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI), et non spécifiquement du financement de la COMIFAC et des Institutions Partenaires, car selon le Secrétariat Général de la CEEAC, l'application effective de la CCI par l'ensemble des pays concernés devrait générer suffisamment des ressources et permettrait de résoudre en totalité les difficultés de financement des budgets de fonctionnement de la CEEAC et des institutions spécialisées de la CEEAC parmi lesquelles la COMIFAC et les Institutions Partenaires.**

**Le Sommet des Chefs d'État de la CEEAC de décembre 2009 à Kinshasa avait eu à statuer sur la question et avait recommandé aux Ministres des Finances de se réunir pour trouver une solution au problème ainsi posé. La réunion en question s'est tenue à N'Djamena en République du Tchad.**

**Mais à ce jour, le financement durable de la COMIFAC et des Institutions partenaires n'a pas encore connu des avancées significatives.**

**En conclusion, les démarches entreprises n'ont pas encore abouti aux résultats attendus en vue de satisfaire aux recommandations des Chefs d'État et de celles des deux dernières sessions ministérielles de l'année 2008.**

**Néanmoins, pendant la 8<sup>ème</sup> réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo, le Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC a affirmé que le mécanisme de décaissement des fonds devrait fonctionner à partir de 2011. Le bon fonctionnement et la crédibilité de toutes nos institutions dépendent de la résolution de ce problème de financement de la COMIFAC et des Institutions partenaires.**

**Mesdames et Messieurs,**

**Distingués invités,**

**Parallèlement à la recherche de solution relative au problème de mécanisme de financement autonome de la COMIFAC, un accent particulier a été mis sur les négociations internationales concernant le futur régime climat post Kyoto.**

**A cet égard, en prélude à la participation des pays de la sous-région aux négociations internationales sur le futur régime climat post Kyoto, la COMIFAC a été très active ces deux dernières années sur les questions liées aux changements climatiques, en particulier sur le processus REDD+. Les points focaux climat regroupés au sein du groupe de travail climat ont ainsi participé à des rencontres sous-régionales et internationales.**

**Dès octobre 2008, s'est tenue à Washington, à l'invitation de la COMIFAC et du PFBC, une réunion organisée par le WWF. Cette réunion a permis de présenter aux partenaires le programme de travail sous-régional REDD élaboré par les points focaux et le Secrétariat Exécutif.**

**A la suite de cette rencontre, d'autres réunions sous-régionales de concertation ou techniques sur les changements climatiques et la REDD ont été organisées à partir de janvier 2009. Celles-ci ont permis de préparer des soumissions conjointes sur différents points de négociations, de définir un calendrier de travail pour 2009, de consolider le programme sous-régional REDD définissant les activités à mener.**

**Un pas décisif a été franchi en septembre 2009 dans la préparation de la sous-région, avec l'adoption d'une Déclaration sur la position politique commune, par les Ministres en charge des forêts, de**

**l'environnement et du plan de l'Afrique Centrale. Cette Déclaration a été ensuite soumise à la Conférence des Chefs d'État de la CEEAC pour endossement et transmission à l'Union Africaine.**

**La 15<sup>ème</sup> Session de la Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques s'est tenue à Copenhague (Danemark) du 07 au 18 décembre 2009.**

**L'Afrique Centrale était fortement représentée à ladite conférence avec la participation des délégués et Ministres de tous les pays membres de la COMIFAC, des représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, du Secrétariat Général de la CEEAC, du Réseau des parlementaires pour la Gestion durable des forêts en Afrique Centrale et de la société civile.**

**Cette participation remarquable de l'Afrique Centrale est le fruit de l'engagement accru des pays de la COMIFAC, engagement manifesté à travers le soutien de la prise en compte du processus REDD dans le futur régime post Kyoto 2012.**

**Bien qu'un « Accord Mondial » sur le Climat n'ait pu être signé à Copenhague, nous pouvons tout de même nous féliciter des conclusions des travaux qui prennent en compte les préoccupations des pays de la COMIFAC. En effet, la REDD+ soutenue par les pays de la COMIFAC a été intégrée dans la déclaration de Copenhague**

**comme un des mécanismes d'atténuation aux changements climatiques devant être financé.**

**De même, l'accord a prévu que les pays développés s'engagent à fournir des financements précoces pour la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement à hauteur de 30 milliards de dollars des Etats Unis sur la période 2010-2012. Dans ce cadre, la Norvège, les Etats-Unis d'Amérique, l'Australie, la France, le Japon, et le Royaume Uni ont annoncé qu'ils affecteraient près de 3,5 milliards de dollars Etats Unis à la lutte contre la déforestation dans les pays en développement sur la période 2010-2012.**

**Au cours de cette conférence, la COMIFAC a organisé un évènement parallèle sur les « opportunités et les atouts pour le développement de l'initiative REDD en Afrique centrale ». Cet évènement que j'ai eu l'honneur de présider en présence du Ministre allemand de la Coopération économique et du développement, des autres ministres des pays membres de la COMIFAC et du Secrétaire Général de la CEEAC a mobilisé plus de 300 participants venus d'horizons divers.**

**Dans le cadre de la poursuite des concertations après Copenhague, la France et la Norvège ont convenu d'organiser des conférences pour faire avancer le dialogue sur la REDD+. C'est à ce titre que les pays de la COMIFAC représentés par les ministres en charge des**

**forêts et de l'environnement ont pris part à la première concertation sur les bassins forestiers tropicaux de la planète, organisée à Paris en mars 2010 par le gouvernement français. Au cours des négociations, l'Afrique Centrale, qui avait déjà à la veille de cette concertation tenue une réunion préparatoire organisée par le Secrétariat Exécutif, a soutenu la position commune de la sous-région sur le mécanisme de gouvernance des fonds à mettre en place.**

**Après la rencontre de Paris, une deuxième conférence s'est tenue à Oslo en Norvège en mai 2010. Les pays de la COMIFAC représentés au plus haut niveau de la hiérarchie c'est à dire les Chefs d'État Son Excellence Denis SASSOU NGUESSEOU, Président de la République du Congo et Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, y ont également pris part. Au cours de cette conférence, nous avons tenu, à la veille, une réunion préparatoire pour définir les positions communes de la sous-région sur les points clés suivants : le secrétariat REDD+, la coprésidence du Partenariat REDD+, les critères d'affectation des financements REDD+, l'allègement des procédures de décaissement des bailleurs, la notion de paiements aux résultats.**

**Enfin, en prélude à la 16<sup>ème</sup> COP à la Convention Climat de décembre prochain à Cancun, les pays membres de la COMIFAC ont**



**activement participé aux réunions intermédiaires tenues à Bonn en juillet et août 2010 et à Tianjin en Chine en septembre 2010.**

**Notre participation n'a pas été des moindres à la 10<sup>ème</sup> conférence des parties sur la biodiversité à Nagoya au Japon où un accord a pu être conclu.**

**Mesdames et Messieurs,**

**Distingués Invités,**

**La mise en œuvre du programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo, le PACEBCo, la mise en place effective du Fonds forestier pour les Forêts du Bassin du Congo , les financements par le GEF et Banque mondiale d'un programme régional de renforcement des capacités en matière de REDD+ et de gestion durable des forêts, le financement de processus de certification par la République Fédérale d'Allemagne, le démarrage du programme TRIDOM et les propositions de création des aires protégées transfrontalières sont autant des réalisations qui indiquent que des avancées assez significatives sont entrain d'être enregistrées au niveau de la mise en œuvre du plan de convergence.**

**A propos de l'amélioration de la gouvernance forestière et de la gestion durable des forêts, j'ai le plaisir de faire savoir que cinq pays du Bassin du Congo se sont déjà engagés avec l'Union Européenne dans le processus FLEGT de l'Accord de Partenariat**

**Volontaire. Ce sont la République du Congo, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Gabon et la République Démocratique du Congo.**

**Pendant la 8<sup>ème</sup> réunion du Comité Consultatif Régional du PFBC tenue ici à Kinshasa les 27 et 28 septembre de cette année, mon frère le Ministre José ENDUDO BONOGE, Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme de la RDC a annoncé que le Gouvernement de son pays va organiser le Sommet des Chefs d'Etat sur les forêts tropicales le mois de juin 2011 à Kinshasa pour commémorer les 10 ans de la déclaration de Yaoundé.**

**Concernant le Fonds Forestier du Bassin du Congo, en tant que membre titulaire du Conseil de Direction, nous avons participé à toutes les réunions de ce Conseil à travers lesquelles nous n'avons cessé de proposer des options stratégiques pour le Bassin du Congo.**

**Mesdames et Messieurs,**

**C'est ici aussi le lieu de remercier très sincèrement les Co-Présidents du Conseil de Direction du Fonds Forestiers du Bassin du Congo le Professeur Wangari Maathai et le Très Honorable Paul Martin pour leurs contributions continues en vue de la préservation des forêts du Bassin du Congo.**

**Je me félicite également de la forte dynamique qui s'est développée dans le cadre du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo dont le Canada vient de prendre la relève de l'Allemagne en tant que facilitateur. Cette dynamique s'est aussi matérialisée par l'arrivée de nouveaux membres au sein du Partenariat dont le nombre est désormais passé à cinquante trois. La République Fédérale d'Allemagne est l'un des partenaires qui a accompagné depuis plusieurs années la COMIFAC dans la mise en œuvre de ses programmes d'action tant au niveau régional qu'au niveau international.**

**Nous ne doutons pas que la facilitation canadienne dont la l'expérience en matière de gestion des forêts n'est pas à contester, nous apportera sans nul doute son expertise et son appui multiforme.**

**Au nom de République Centrafricaine, j'ai l'honneur et le plaisir de remettre le flambeau à la République sœur du Congo Démocratique.**

**Je souhaite bonne chance à mon frère José EDOUNDO, Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme dans sa nouvelle mission de Président en Exercice de la COMIFAC.**

**Vive la COMIFAC !**

**Vive la Coopération sous-régionale !**

**Vive la Coopération Internationale !**

**Je vous remercie.**